



## MAIRIE DE ST-DERRIEN

### INFORMATIONS DU 02 FEVRIER 2015

#### Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Veillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44. adresse mail : [saint.derrien@outlook.fr](mailto:saint.derrien@outlook.fr).

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

S'adresser à la mairie.

**Numéros utiles :** Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde : 3237,  
Pompiers : 18 portable 112, gendarmerie : 17, Déchetterie de BODILIS : 02 98 68  
99 99.

#### ETAT-CIVIL

##### Démographie 2014

14 enfants sont nés en 2014 : 8 filles et 6 garçons.

Voici les prénoms choisis pour les filles : Zoé, Eden, Léa, Oria, Maïlyss, Clarisse, Elina et Célia. Comme pour les filles, les prénoms des garçons sont aussi tous différents : Noan, Morgan, Clément, Louenn, Maël et Alexandre.

3 mariages ont été enregistrés et 6 décès.

La population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 est de 814 habitants (source INSEE).

##### Naissances

- Divi, Morgan, Awen PLANQUETTE né le 07 janvier 2015 à LANDERNEAU, « Kerougant ».
- Léo AUTRET né le 13 janvier 2015 à BREST 13, hameau du verger.
- Ines ABGRALL née le 19 janvier 2015 à LANDERNEAU « Lesvéoc ».

#### URBANISME

En 2014, 19 certificats d'urbanisme ont été délivrés, 6 déclarations préalables et 7 permis de construire ont été accordés.

#### INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 21 janvier 2015, l'ouverture d'une consultation du public a été prescrite sur la demande d'enregistrement présentée par l'EARL POT en vue de l'extension d'un élevage porcin au lieu-dit « Coatlestrémeur Bras ».

Pendant la durée de la consultation qui se déroulera pendant 4 semaines, du 19 février au 18 mars 2015 inclus, le dossier restera déposé à la mairie de SAINT DERRIEN où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels

d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser directement en préfecture par écrit ou par voie électronique ([pref-da2p@finistere.gouv.fr](mailto:pref-da2p@finistere.gouv.fr)).

Le dossier et les pièces de la procédure de consultation sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère - [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr).

L'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande d'enregistrement est le préfet du Finistère.

### **ASSOCIATION « LOISIRS JEUNES »**

Activités prévues pour les vacances de février :

- Mercredi 11 février : Atelier DIY (Do it yourself) = faire soi-même une confection de gâteaux et de sa boîte avec Adeline CHARRUEAU de 14 à 17 heures. Numéro de téléphone d'Adeline CHARRUEAU pour la demande de participer à cette activité 06 88 95 50 84.
- Samedi 14 février : Atelier bricolage avec Pascal LE BORGNE à l'atelier de Michel CARDINAL, de 14 à 17 heures. Numéro de téléphone de Pascal LE BORGNE pour demander de participer à cette activité 06 88 32 82 80.
- Mercredi 18 février : Atelier cuisine avec Adeline CHARRUEAU de 17 à 17 heures 06 88 95 50 84.
- Samedi 21 février : Sortie VTT avec Tiphaine COAT (06 40 07 97 13) de 14 à 17 heures ou atelier DIY (Do it yourself = faire soi-même) avec Adeline CHARRUEAU (06 88 95 50 84) de 14 à 17 heures.

Merci de venir nombreux. Le Bureau de l'Association « Loisirs jeunes ».

### **ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN**

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 06 février, à 18 heures 30, à la salle « SKLERIJENN » à PLOUNEVENTER.

Le pot de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

### **RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de PLOUNEVENTER les jeudi 05 et 19 février 9 à 12 heures.

Temps d'éveil à la salle de Sklerijenn - Eveil au mouvement et au jeu : jeudi 05 février.

Temps d'éveil : jeudi 26 février.

Permanences à LANDIVISIAU : Du lundi au vendredi (9h/12H30 13H30/17h)

+ Permanences soirée (de 17h à 20h, sur RDV) les mercredis 11, et 18 février et jeudis 05 et 26 février.

+ Permanences midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis du mois.

Animations gratuites et ouvertes à tous : Vous pouvez nous contacter au 0298249715 ou par mail : [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com).

### **DON DU SANG**

Les 02, 03 et 04 mars à l'Espace des Capucins de LANDIVISIAU de 8 heures à 12 heures 30.

## **SYNDICAT MIXTE DU LÉON**

Vous souhaitez réaliser des économies d'énergies ? Votre logement nécessite des aménagements pour votre maintien à domicile ? Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour financer vos travaux d'amélioration de l'habitat.

### **Permanences OPAH :**

Mercredi 04, 18 février : Landivisiau de 10h30 à 12h - Cté de Communes, Zone de Kerven.

### **Permanence HEOL :**

Mercredi 11 février : Plouescat de 9h30 à 12h-Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie.

### **Permanence ADIL :**

Mardis 10 et 24 février : Landivisiau de 9h à 12h-Cté de Communes, Zone de Kerven.

## **ALSH PLOUNEVENTER - SAINT-DERRIEN - SAINT-SERVAIS**

**06.66.43.46.42**

Les Mercredis 4 Février et 25 Février, le Centre de loisirs accueille vos enfants à Saint servais (salle polyvalente). Les journées à thème suivantes leurs seront proposées :

Mercredi 4 Février : « **MAIS JE SUIS UN OURS !** » sortie au théâtre pour découvrir cette pièce pour enfants - salle de Lampaul-Guimillau .

Mercredi 25 Février : Journée théâtre : A nous d'essayer ! (fabrication d'accessoires et initiation)

Pendant les vacances de Février le Centre de loisirs accueillera vos enfants à l'école de Saint Derrien avec le programme suivant :

### **Semaine Hiver**

Lundi 9 février	Fresque, land 'art, grand jeux
Mardi 10 février	<b>Sortie à la patinoire de BREST</b>
Mercredi 11 février	Activités manuelles et Hockey sur gazon
Jeudi 12 février	Grands jeux et arts plastiques
Vendredi 13 février	Casino du vendredi 13 et fondue au chocolat

### **Semaine Fées, Trolls, Contes et Légendes**

Lundi 16 février	Sculpture, land 'art ,ballade en foret
Mardi 17 février	<b>Sortie au Parc naturel régional d'Armorique</b> (animation autour des animaux et des leurs traces et empreintes)
Mercredi 18 février	Cuisine, activités manuelles
Jeudi 19 février	Costumes et jeux de rôles
Vendredi 20 février	Cabanes, maquillage, Boom de fin vacances

(Prévoir des bottes pour les 2 semaines de vacances)

## **CLUB DE LOISIRS MULTI-SOLOS**

Vous êtes célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e), et vous ne voulez plus passer votre temps libre seul...

Rejoignez notre club de loisirs pour faire ensemble des sorties, expos, restos, randos, vacances... Ne restez plus seul, et découvrez des buts sympas de sorties.

Une réunion mensuelle organise les activités du mois à venir. Vous pourrez prendre part à ces activités pendant un mois avant de décider d'intégrer ou non l'association.

Cotisation annuelle pour frais de fonctionnement : 30 €.

Prochaine réunion : le samedi 07 février 2015, à 18 heures, au centre socioculturel à LESNEVEN. Contact : Mme Patricia TANNE, présidente, domiciliée à SAINT-DERRIEN Tél. 06 71 60 10 23.

## **DIVERS**

► Xavier CADIOU vous informe qu'il sera équipé d'un lamier à compter du début du mois de mars. Vous pouvez le joindre au 06 12 20 39 24.

► A LOUER T2 plain pied entièrement refait, meublé, connexion INTERNET, cuisine aménagée, libre début février 06 62 83 76 19.

► A LOUER maison : grand séjour, cuisine, salle de bains, 2 chambres, garage, cellier, disponible à « Lesvéoc » 02 98 24 71 29.

► Le prochain feuillet d'informations paraîtra le 02 mars 2015. Les avis doivent parvenir à la mairie pour le 23 février.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2015**

### **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES**

Il est possible d'adhérer à un programme d'achat d'électricité du SDEF.

La commune n'ayant que des contrats « TARIF BLEU », n'a pas d'obligation d'y adhérer mais il pourrait être très intéressant de le faire, sachant que si le tarif actuel est plus avantageux, il sera encore possible d'y revenir. Accord du Conseil Municipal.

### **ADHESION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU FINISTERE**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Finistère. Ce service conseille et aide la commune dans ses projets : document d'urbanisme, revitalisation du Bourg, construction d'un bâtiment public, réhabilitation du patrimoine... La cotisation annuelle est de 50 €.

### **DOSSIER DETR POUR LE PROJET DE LA « PROPRIÉTÉ JONCOUR »**

La commune avait décidé en 2014 l'acquisition de cette propriété. Le Conseil municipal sollicite la DETR pour l'acquisition, la démolition du bâti et l'éventuelle construction d'un bâtiment.

Une demande de subvention au titre du programme mis en place par le Conseil Général « Appel à manifestation d'intérêts (AMI) - Revitalisation de l'habitat en centre bourg » a été déposée. La candidature de la commune a été retenue.

### **P.E.B. - PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA BAN**

Des études sont en cours concernant l'éventuelle révision du PEB. Les zones constructibles de la commune risquent d'être fortement impactées. Les parcelles, où les constructions sont aujourd'hui autorisées, pourraient devenir non constructibles.

**DOLÉANCES** - Les marcheurs et les coureurs se plaignent des chiens en liberté à la campagne. Les propriétaires sont invités à prendre leur disposition pour que les chiens n'errent pas sur les voies communales.